

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 12 (1874)
Heft: 3

Artikel: Un testament singulier
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182700>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

émotions des courses en petit bateau, les tempêtes en miniature et les tempêtes sérieuses. Plus de visites au Grutli, plus de pèlerinages à la Tell's Platte. Plus de causeries piquantes avec les bateliers; plus d'observations curieuses sur le pays et ses habitants. Mortes sont les légendes, et le touriste, ahuri, penché sur son *Bædecker* ou son *Murray*, se rend à peine compte des endroits qu'il parcourt, tant la marche des bateaux à vapeur est rapide.

Et puis ces ponts couverts d'une foule cosmopolite et bigarrée, où l'on entend tous les jargons de l'univers; ce bateau qui sans cesse part, arrive, débarque, embarque, siffle et repart pour aborder de nouveau un instant après; ce bruit de roues, cette fumée noire, tout cela vous aveugle, vous assourdit et vous désole. Vous vous croyez sur un bateau-mouche de la Seine et non sur le lac de Lucerne.

Aujourd'hui, le plus petit village riverain a son débarcadère, le plus modeste hameau ses hôtels, ses pensions d'étrangers. La vapeur a envahi jusqu'aux montagnes; déjà une locomotive escalade chaque jour le Rigi. Des flots d'étrangers remplissent tous les hôtels, et menacent de transformer peu à peu les bourgs et les villages de la Suisse primitive. Les chalets font place aux palais. Cette affluence extraordinaire et toujours croissante des étrangers sera-t-elle un bien pour les habitants des petits cantons? Il est permis d'en douter. Quelques hôteliers, quelques spéculateurs s'enrichiront, il est vrai, mais le pays s'appauvrira; les bras manqueront pour cultiver la terre, les prix deviendront exorbitants, et la moralité des habitants souffrira du contact de la richesse. Quel horrible malheur si tous ces villages habités par des hommes libres, aux mœurs simples et patriarcales, tous ces hameaux où naquirent les libérateurs, allaient devenir le rendez-vous de l'opulence étrangère! La simplicité disparaîtrait, avec les usages, les costumes, et toute espèce d'originalité. L'amour du gain et l'astuce remplaceraient l'antique bonne foi helvétique. L'homme libre deviendrait laquais, et la fière bergère des montagnes vendrait ses charmes pour de l'or..... Suisses des petits cantons, dont les ancêtres proclamèrent les premiers la liberté, regardez Interlaken et ses palais! Et à quelques pas, l'Oberland bernois et sa misère! Quelle leçon! »

Monsieur le rédacteur,

Vous nous avez parlé, dans votre précédent numéro, d'une note d'honoraires fournie par un avocat pour une consultation au sujet d'un chien ayant dérobé un gigot de mouton. Vous avez sans doute rapporté ce fait comme un exemple de l'habileté avec laquelle Messieurs les docteurs en droit savent se faire payer. Eh bien, Monsieur, j'estime que votre héros n'est qu'un conscrit auprès du mien.

J'habitais précédemment une ferme aux environs de Lausanne. Je me décidai à vendre cette propriété, et, au moment de la stipulation de l'acte, survint une difficulté soulevée par l'acquéreur, dif-

ficulté qui m'entraîna dans un procès assez long et fort coûteux. Un avocat se chargea de ma défense, en causa beaucoup, en écrivit encore plus, et à la fin m'envoya son compte où je remarquai tout particulièrement ces deux articles :

« Vacation allant chercher votre lettre à la poste et n'en trouvant point, fr. 5.

« M'étant réveillé songeant à votre affaire, fr. 10.

N'est-ce pas le cas de dire que quelquefois la fortune vient en dormant ou.... à peu près?...

Agrérez, Monsieur, etc.

H. P.

Lo vegnolan à Dzenèva.

On bravo vegnolan dè La Coûta avâi sa bouna mia ein serviço à Dzenèva. On dzo que l'étâi z'u la trovâ, lo farceu s'amusa à quartettâ avoué on Savoyâ qu'avâi retersi avoué li âo sailli-frou. Quand sailléciront dâo cabaret, noutron coo veyâi tot trobllo, et arrevâ dein clliau grantès tserrâirès dè Dzenèva, ye s'arrètè dèvant onna balla mâison ein sè deseint : Çâi dâi êtrè ice. Adon sè met criâ :

— Henriette!... Henriette!... es-tou lé d'amon?

Ma fâi coumeint nion ne repondâi, sè peinsa : paraît que mè su trompâ et que n'est pas quie, et ye sein va pllie lien criâ s'n'Henriette.

Mâ tandique tsertsivè sa gaupa ein la crieint et ein trabetseint, lè gâpions, que lo sèdiont, viront bin que c'étâi on bon Vaudois; l'èin euront pedi, et lo meniront âo pousto, iò sè mette bintout à ronclliâ.

Lo leindéman, quand l'eut posâ sa fédérala, lè gâpions lo laissiront allâ et put stu iadzo retrouvâ l'Henriette. Après l'âi iavâi raconta que n'avâi pas êtâ fotu dè la trovâ lo deçando né, ye dese : Tot parâi l'âi ya dâi bravès dzeins à Dzenèva; m'ont menâ cutsi, m'ont bailli à soupâ et ne m'ont dèmandâ qu'on franc!

— T'ont menâ âo violon, dese l'Henriette?

— Kâise-tè, foula, ao violon! n'èin n'é pas pî vi ion!

— A-te bin nu à Breinla, hier à né, dèmandâvè à n'on païsan dè cé veladzo, lo préfet dè Mâodon?

— Holâ, l'èin est tche sa ceints (700) pousè!

Un testament singulier.

Tout le monde connaît l'excentricité des Anglais, mais le testament dont nous allons parler dépasse pourtant l'ordre ordinaire.

Un riche Anglais, fuyant les rigueurs de l'hiver, avait enfin fixé sa résidence à Méran, en Tyrol, dont le climat lui convenait. Il prit à son service une gouvernante, en lui disant, dès son entrée en place, qu'il attendait d'elle une fidélité à toute épreuve et une conduite irréprochable; mais qu'elle n'avait rien à espérer de sa part, puisqu'il ne lui léguerait jamais rien, ni en argent, ni en papiers de valeur, ni en biens-fonds, ni même en meubles ou bijoux.

La gouvernante accepta la place et s'acquitta des

devoirs de sa charge avec une exactitude scrupuleuse en soignant son maître si bien, que pendant 30 ans il n'eût jamais à s'en plaindre. Néanmoins, à l'expiration de chaque service, il lui renouvela sa protestation testamentaire.

L'Anglais mourut dernièrement, et l'on trouva à la stupéfaction générale le testament suivant :

« Je lègue toute ma fortune à mon chien *Caro*, et mon chien *Caro* avec ce qu'il possède à ma gouvernante, à moins qu'il n'en dispose autrement avant sa mort. »

Un Vaudois, lisant cette anecdote, dira peut-être : « Ce testament est nul suivant le Code vaudois. »

C'est possible ; mais à Berne les bêtes sont aussi admises au bénéfice d'héritage, témoins les Mutz, qui possèdent une fortune de plus de 80,000 florins.

Une considération d'une autre nature pourrait pourtant se présenter aux exécuteurs testamentaires. Si la gouvernante mourait avant le chien ? Qu'en disent nos jurisconsultes ?

A la recherche d'une épouse.

VII

Piqué de ses mésaventures, Erhardt reprit des leçons de danse avec une nouvelle ardeur et parvint à obtenir les éloges de son maître qui le déclara danseur consommé. En sortant de sa dernière leçon, il se rendit chez Sidonie pour lui annoncer l'heureuse nouvelle. Papa Jonas était déjà parti pour la brasserie, la chambre était vide. Mais il entendit venir deux jeunes filles, s'entretenant et riant à cœur joie ; il reconnut la voix de Sidonie et celle d'une de ses intimes. Pour leur jouer un tour, il se cacha derrière la caisse d'une grosse pendule, à laquelle était suspendu un manteau. Les jeunes filles arrivèrent jusque dans la chambre, et l'intime dit à Sidonie :

— Je ne puis rester plus longtemps, il me faut rentrer à la maison. Adieu Madame la ministre !

— Nous n'y sommes pas encore ! bien s'en faut ! répondit Sidonie d'un air plaintif, j'ai bien encore six ans au moins à attendre, et à jouer le rôle de vieille fille. A supposer même que Gotthold eût le bonheur d'attraper une cure, quel sort serait le mien ? Vivre au milieu de paysans stupides et grossiers, renoncer aux concerts, aux bals, au théâtre, à toutes les parties de plaisir de la capitale, et cela, pour faire du beurre et du fromage, engraisser les oies et les plumes, nourrir des poules et des pigeons !

— Mais chère belle, puisque tu connais tous ces détails, pourquoi t'engager avec lui ?

— Primo, parce qu'il est joli. Secundo, parce que toute jeune fille désire se placer le plus tôt possible. Et enfin parce que la raison ne vient qu'avec l'âge. Mais juge toi-même de l'avenir qui m'attend ! Gotthold a reçu de Madame la conseillère de Brechling un présent de cent ducats. Croirais-tu bien qu'il ne m'a pas acheté la moindre parure, pas même une montre en or avec chaîne et médaillon, pas de bracelets, pas de broches ni de boucles d'oreilles, pas une robe de soie ! Tout cela m'a passé devant le nez. Il a donné cet argent à mon père, pour le garder et lui faire porter des intérêts dans le commerce. Pour combler la mesure, au bal du casino, j'ai pensé mourir de honte et de dépit. On eût dit qu'on lui avait attaché une barre de fer le long du dos. Puis il n'observait pas la mesure, et avec ses sauts désordonnés il a bouscoulé la française. C'en était fait de moi et j'allais sécher d'ennui tout le reste de la soirée, sur ma chaise, si le jeune Schœnherr n'eût eu pitié de moi. A la bonne heure, celui-ci, il est élégant, entreprenant, bien élevé, et il a du savoir-vivre, puis il danse comme un ange. Avec lui,

on eût dit que nous avions des ailes, c'est à peine si nos pieds touchaient terre. Enfin pendant le cotillon, il m'a fait une déclaration d'amour dans toutes les formes.

— Et que lui as-tu répondu ?

— Bien s'entend que je me suis gardée comme du feu de lui parler de mon engagement avec Gotthold, c'est un secret entre mon père, lui et moi.

— Mais enfin tu lui as fait une réponse quelconque ?

— Je lui ai répondu en souriant que c'était probablement une plaisanterie qu'il m'adressait. Mais il a pris la chose au vif et m'a assuré qu'il parlait sérieusement.

— Cependant il s'en faut de beaucoup que Schœnherr soit aussi beau qu'Erhardt.

— C'est vrai ! Mais Schœnherr a un commerce qui marche fort bien, son magasin est toujours garni d'objets de haute nouveauté, et puis, à la longue, on s'habitue aussi bien à un visage qui est laid, qu'à un visage qui est beau.

En ce moment, un soupir déchirant se fit entendre derrière la pendule, dont on vit se détacher, dans l'obscurité, une silhouette noire.

Qui est là ? s'écria Sidonie effrayée. Seigneur Jésus, ajouta-t-elle avec terreur, c'est Gotthold !

Et comme Gotthold sortait de la chambre, elle appela : Gotthold ! Elle le suivit, mais sans se retourner il la repoussa.

— Gotthold ! cria-t-elle de nouveau. Ce n'était qu'une plaisanterie, je savais que tu étais là.

Indigné de ce mensonge, Gotthold pressa le pas et laissa Sidonie dans une profonde consternation.

Après avoir erré longtemps sans savoir ce qu'il faisait, il se trouva sur les bords solitaires du large fleuve à sa sortie de la capitale. De gros nuages noirs pesaient sur l'atmosphère. Un vent froid agitait les ondes. Les saules frappaient de leurs branches, soit l'eau grisâtre, soit les pierres du rivage. Tout était désolation.

Erhardt s'arrêta dans une disposition d'esprit plus facile à comprendre qu'à décrire. Le monde et la vie terrestre lui faisaient également horreur. Il repassa dans son esprit toutes les peines qu'il s'était données pour apprendre à se présenter, à saluer, à prendre des poses élégantes, à danser.... le tout pour s'entendre reprocher ses sauts extravagants, la raideur de son torse et jusqu'à la bêtise et à la grossièreté de ses futurs paroissiens. Ainsi, toutes ses peines avaient été inutiles : ce qu'il fallait, c'étaient des montres en or, des bracelets, des riches costumes, puis l'assurance d'une vie ou tout serait bals, concerts, théâtre. Quelle distance de là aux rêves idylliques d'Erhardt, qui avait compté que l'amour tiendrait lieu de tout dans son ménage et qui avait compté sur une vie paisible et toute campagnarde.

— Oh Louise ! Louise ! s'écria-t-il, que tes prévisions étaient justes. Ange de douceur, de patience et de résignation, puisse ton exemple me servir dans ce qui me reste à souffrir.

Cependant les nuages s'étaient dissipés. La lune se leva avec splendeur dans le ciel étoilé. Erhardt contempla cet espace infini, peuplé de mondes où tout n'est que bonheur. C'était l'avenir qui venait le soutenir et lui donner de nouvelles forces.

Le lendemain Erhardt reçut de Sidonie une lettre où les fautes d'orthographe abondaient et surabondaient. Elle jouait l'abattement et le repentir. Elle ajoutait que la faute était à sa servante qui, paresseuse et méchante, l'avait expédiée la veille à ce point qu'elle n'avait su ce qu'elle disait.

Erhardt ne répondit rien. Au bout d'une semaine, le facteur lui apporta un billet de faire part, annonçant les fiançailles de M. Schœnherr avec Mlle Sidonie Jonas. Erhardt sourit avec amertume. Il eut un moment l'envie d'envoyer à Monsieur Schœnherr la dernière lettre de Sidonie, mais il s'en abstint et la brla . (A suivre.)

Faute de place, nous renvoyons au prochain numéro, une lettre relative au *chapeau-revanche*.

L. MONNET.